

SITE NATURA 2000 FR7301822 : RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT

Réactualisation de la répartition de la loutre (*Lutra lutra*).



Février 2012





SITE NATURA 2000 FR7301822 : RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT

Réactualisation de la répartition de la loutre (*Lutra lutra*).

Février 2012

Personne responsable du projet : Vincent LACAZE

Date de la commande : 21 mars 2011

**SITE NATURA 2000 FR7301822 :
RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT**

Réactualisation de la répartition de la loutre (*Lutra lutra*).

Sommaire :

I- Contexte

1.1 La loutre d'Europe

II - Méthodologie

2.1 – Présentation du protocole :

2.2 - Traitement des données :

III – Résultats et analyse des données

3.3 – L'Hers :

3.2 – L'Ariège :

3.1 – Le Salat :

Conclusion



I - Contexte : De la quasi extinction à son retour

La loutre a bien failli disparaître des Pyrénées et de France. Sa chasse, le piégeage et la dégradation de ses habitats ont eu raison de ce beau mustélidé.

Probablement bien répandue jusqu'au début du XXe Siècle, elle n'est plus que relictuelle dans les années 80/90.

Un retour inespéré intervient au début des années 2000. L'ONCFS et des naturalistes montrent que la colonisation est rapide. Un plan d'accompagnement au retour de la loutre est donc lancé en 2007.

Depuis, la loutre semble avoir colonisé une grande partie du réseau hydrographique du département l'Ariège.

Dans le cadre de la phase d'animation Natura 2000 pour le site FR7301822 : rivières Ariège, Hers et Salat, l'ANA-CDENA-CPIE d'Ariège doit réaliser un suivi des populations de la loutre sur les 3 sites.



Julien Vergne

1.1 - La Loutre d'Europe - *lutra lutra* (L., 1758) :

Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i> (L., 1758)	Code UE : 1355
---	-------------------

Statuts de protection et de menaces

Annexe(s) Directive Habitats :	annexes II et IV
Espèce prioritaire Directive Habitats :	espèce non prioritaire
Protection nationale :	espèce protégée
Listes rouges UICN :	Monde : menacée d'extinction France : en danger
Tendances des populations :	Tendance à recoloniser, depuis une dizaine d'années, des réseaux hydrographiques désertés
Conventions internationales :	annexe II Convention de Berne annexe I Convention de Washington

Répartition en France et en Europe

L'aire de répartition de la Loutre couvre la presque totalité de l'Eurasie et les pays du Maghreb. Le cercle polaire arctique en forme approximativement la limite septentrionale, quoiqu'elle puisse se rencontrer plus au nord (Scandinavie, et l'est de la Sibérie).

En France, l'espèce est localisée dans les grands marais de l'ouest (Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Gironde, Landes), en Bretagne et dans le Limousin, ainsi que dans les Pyrénées.

L'aire de répartition en France tend actuellement à s'étendre et est en cours de réactualisation depuis la mise en place d'un plan national.



Photo : Alain Bertrand



SITE NATURA 2000 FR7301822 : RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT

Réactualisation de la répartition de la loutre (*Lutra lutra*) - Février 2011

ASSOCIATION DES NATURALISTES DE L'ARIEGE - CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS DE L'ARIEGE

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ARIEGE

Répartition et état des populations sur les sites

L'Ariège, l'Hers et le Salat sont tous les trois colonisés par la loutre. Depuis son retour, la reconquête du territoire par ce mustélide est aléatoire et différente d'un cours d'eau à l'autre. Sur l'Ariège et le Salat, la progression semble continue d'années en années (depuis 2005/2006) et l'espèce est facilement détectable. L'ensemble de ces deux bassins a été, depuis 2005, utilisé par la loutre. Sur l'Hers, les indices sont plus difficiles à trouver et les observations récentes sont rares. Nous pouvons penser que la loutre ne progresse pas ou peu sur ce cours d'eau et que les effectifs sont probablement faibles. Il est important de noter qu'en phase de colonisation, il est courant d'observer d'importantes variations de population d'une année à l'autre mais aussi que la répartition peut fortement varier.

Généralités

Description de l'espèce

La Loutre est un des plus grands mustélidés d'Europe. Taille moyenne : de 70 à 90 cm pour le corps ; 30 à 45 cm pour la queue. Poids moyen : de 5 à 12 kg. Pour la population du Centre-Ouest atlantique, la longueur moyenne des mâles est de 118,5 cm ; celle des femelles est de 104,3 cm. La masse pondérale moyenne est de 8,6 kg pour les mâles et de 6,8 kg pour les femelles. Pelage de couleur brunâtre à marron foncé, avec des zones grisâtres plus claires sur la gorge, la poitrine et le ventre. De petites marques blanches irrégulières, dont la forme est propre à chaque individu, ornent la lèvre supérieure, le menton et parfois le cou. La fourrure est extrêmement dense (densité pilaire : de 35000 à 51000 poils/cm²). Dimorphisme sexuel bien marqué : les mâles sont plus corpulents que les femelles et ont des caractères faciaux bien typés (crâne plus large, front convexe, lèvre épaisse, rhynarium épais et large).

Ecologie générale de l'espèce

Sous nos latitudes, les loutres sont essentiellement nocturnes ; pendant la journée, elles se reposent, enfouies dans un terrier profond ou tapies dans une couche dissimulée dans les ronciers, les fourrés ou les formations d'hélophytes denses. Dans le Marais Poitevin, 50 à 65% de l'activité nyctémérale sont consacrés au repos intégral. Elles passent une grande partie de leur temps de comportement actif dans l'eau : pour les déplacements, la pêche, la consommation de petites proies et l'accouplement. Elles ne quittent guère l'élément aquatique que pour la sieste, le repos diurne, la consommation de proies de grande taille et, bien sûr, pour gagner d'autres milieux aquatiques disjoints (étangs, canaux, changement de bassin versant). Contrairement à une interprétation

largement répandue, le temps de plongée en apnée dépasse rarement la minute.

Le comportement social est de type individualiste ; la territorialité est dite "intra-sexuelle". Chaque loutre est cantonnée dans un territoire particulier, situé à l'intérieur d'un domaine vital beaucoup plus vaste où elle tolère le voisinage d'autres individus. Les cris, les dépôts d'épreintes, les émissions d'urine ainsi que les sécrétions vaginales véhiculent une grande partie des signaux de communication intra-spécifique. Les groupes familiaux constitués de la mère suivie des jeunes de l'année, parfois associés aux jeunes de l'année précédente, sont assez fréquents dans la nature. Animal généralement silencieux, la Loutre peut émettre diverses vocalisations dans certaines circonstances. Cris d'appel : sifflements aigus caractéristiques, audibles à près d'un kilomètre. Cris de contact et d'apaisement : trilles gutturaux.

Le régime alimentaire de la Loutre est essentiellement piscivore. Aucune spécialisation spécifique n'a été mise en évidence ; la loutre adapte son alimentation au peuplement piscicole des milieux qu'elle fréquente. Elle consomme également d'autres types de proies : amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes... Son régime peut donc varier d'un milieu à l'autre ou en fonction des saisons, mais également de la disponibilité et de la vulnérabilité des proies (ponte, période de frai, lâcher de barrage...). Ainsi, dans les rivières oligotrophes de moyenne montagne, le menu se compose préférentiellement de chabots, de vairons, de loches franches et de truites ; dans les rivières eutrophes à courant lent et les systèmes hydrauliques, d'anguilles, de tanches et de gardons ; dans les étangs et les lacs, de divers cyprinidés, d'anguilles, de perches et de grenouilles.

La Loutre opère spécialement sa prédation sur les poissons de petite taille (petites espèces et juvéniles d'espèces de grande taille), ce qui correspond bien aux classes prédominantes de la structure démographique générale des peuplements piscicoles.

Un individu adulte consomme en moyenne 1 kg de proies par jour ; c'est le domaine aquatique qui lui procure l'essentiel de sa nourriture.

Habitats de l'espèce sur les sites

La Loutre fréquente les cours d'eau et ses abords immédiats (ronciers, fourrés, zones boisées).

SITE NATURA 2000 FR7301822 : RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT

Réactualisation de la répartition de la loutre (Lutra lutra) - Février 2011

ASSOCIATION DES NATURALISTES DE L'ARIEGE - CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS DE L'ARIEGE
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ARIEGE

II – Méthodologie

Les inventaires pour la loutre sont généralement réalisés grâce à la recherche d'indices de présence (traces, épreintes, coulées) laissés sur les berges des cours d'eau. C'est la méthode qui paraît actuellement la plus efficace. Les observations visuelles sont trop rares pour permettre une étude efficace.

2.1 – Présentation du protocole

La prospection doit être réalisée dans les meilleures conditions d'observation :

- Le suivi de la répartition de la loutre sur les sites est réalisé en recherchant principalement les indices de présence : épreintes et traces. L'observation visuelle n'étant pas possible ou anecdotique pour ce mammifère. La loutre marque son territoire grâce au dépôt d'épreintes.
- Sur chaque cours d'eau, la prospection est réalisée sur la totalité du linéaire en prospectant les points préférentiels de marquages (ponts, chaussées, digues, confluents...).
- Pour chaque point de relevé, nous prospectons un tronçon de 500m (250m de part et d'autre du point). Dès qu'un indice est observé, nous passons au point suivant. Si le point suivant est très proche (1 ou 2 km), nous ne le prospectons pas.
- Le milieu ne doit pas connaître de variations brutales du niveau de l'eau sur une période de 5 à 7 jours précédant les relevés.

- Les inventaires doivent être réalisés dans la mesure du possible du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril (période la plus favorable à la détection d'épreintes).

- Le nombre d'indices ainsi que leur fraîcheur sont pris en compte.

- Nous ne réalisons qu'un passage si celui-ci s'avère positif. A minima, un second passage est réalisé dès lors que nous ne trouvons aucun indice sur un secteur. Sur les zones où la loutre était présente en 2005 ou 2007 et où nous ne trouvons pas d'indice, des passages très fréquents ont été réalisés.

Les relevés ont été réalisés durant toute l'année 2011 et début 2012. La pression d'observation a été maximale en mars et avril 2011 ainsi qu'en novembre et décembre 2011.



Epreinte fraîche (moins d'une heure)

2.2 - Traitement des données

L'ensemble des données récoltées a été cartographié sous SIG (Arc gis). Une zone tampon de 3 km amont et aval sur chaque point d'observation a été appliquée afin de visualiser un linéaire occupé par la loutre.

Bien que nous puissions cartographier la répartition de la loutre sur les cours d'eau, il n'est pas possible d'estimer précisément la taille de la population. La présence d'épreinte sans analyse génétique ne nous permet pas de quantifier le nombre d'individus. Il convient de préciser que l'espèce, discrète, solitaire, essentiellement nocturne et occupant de vastes territoires, est très difficile à observer, si bien qu'il est hasardeux de parler d'effectifs de populations. Les études d'aire de répartition se font à partir de la recherche d'indices de présence, essentiellement les épreintes (crottes) et les empreintes de pas.

III – Résultats et analyse des données

3.1 – Le Salat

Actuellement, le bassin du Salat semble totalement colonisé.

Depuis les années 2000 et principalement depuis 2005, la loutre n'a cessé de progresser de la confluence avec la Garonne (Roquefort sur Garonne) en direction de l'amont. Tout le site Natura 2000 est utilisé par la loutre ainsi que la plupart de ses affluents.

Dans le cadre de prospections bénévoles ou complémentaires pour d'autres études, nous avons pu observer sa présence sur deux principaux affluents : le bassin du Lez et celui de l'Arac. Elle est

donc présente aussi bien à basse altitude (270m) qu'en montagne. L'altitude maximale observée actuellement sur ce bassin est de 1050m (Courtignou en aval de l'étang de Lherz).

Sur le Salat, le point le plus haut connu est situé à Moulin Lauga (541m) en Amont de Seix, mais il est probable qu'elle soit présente plus haut.

La loutre est aussi bien présente en zone urbaine qu'en zone naturelle. Des observations très régulières d'épreintes dans le centre ville de Saint Girons laissent penser qu'elle utilise ce secteur quotidiennement.



Le Salat dans Saint-Girons.

Comme dit précédemment, même si leur cartographie est possible la population des loutres est difficilement quantifiable. Cependant sur le Salat, la population semble être importante car la quantité de marquage et sa régularité nous permettent de penser que l'ensemble du bassin est colonisé par plusieurs groupes d'individus. Les prospections ont été réalisées sur une courte période et des indices frais ont été trouvés sur tout le bassin. Nous pouvons exclure donc que cela soit un même individu, ou groupe d'individus qui se déplace en si peu de temps.

3.2 – L'Ariège

Le bassin de l'Ariège est également bien colonisé et en progression constante depuis les années 2000.

Aucune donnée de loutre n'était connue de l'ANA avant 2004 mais cela ne veut pas dire qu'elle n'était pas présente. C'est seulement à partir de cette année que les nombreuses prospections sur ce bassin ont permis de révéler une colonisation rapide.

En Haute Ariège, en amont du Barrage de Mercus, les indices de présences sont nombreux et réguliers sur l'ensemble du bassin, y compris les affluents. La loutre est donc bien installée jusqu'à l'Andorre.

Les principaux affluents tels que l'Oriège, l'Aston, le Vicdessos, la Courbière et le Saurat sont eux aussi bien colonisés. De nombreuses observations en altitude ont été réalisées : des épreintes ont été observées au delà du barrage de Laparan à 1700m d'altitude sur l'Aston, 1600m sur l'Ariège, 1450m sur l'Oriège. La loutre fréquente donc les barrages et lacs d'altitude.

Sur la zone intermédiaire entre Mercus et Varilhes les observations étaient nombreuses jusqu'en 2010 mais en 2011 nous avons observé peu de marquage. Il n'est pas rare en période de colonisation de constater une diminution des marquages une année et d'observer l'inverse l'année suivante. Ce secteur plus urbanisé ne semble pas être un problème pour la loutre.

La zone aval entre Pamiers et la confluence avec la Garonne est une zone en cours de colonisation. Nos prospections montrent qu'elle est présente jusqu'au Vernet d'Ariège mais, au cours de nos prospections 2011 nous n'avons pas observé d'indices au-delà du barrage, prise d'eau de Pebernat (aval Pamiers).



L'Ariège près de la confluence avec la Garonne.

Bien que nous n'ayons aucune certitude, il semble que la colonisation sur l'Ariège se fasse depuis un noyau central (haute

Ariège) vers l'aval mais également vers l'ensemble des affluents de la haute vallée.

Cependant, au moment où nous rédigeons ce rapport, une observation vient d'être réalisée à la confluence de l'Ariège et de la Lèze non loin de la Garonne. Ainsi, soit la colonisation vers l'aval s'est poursuivie sans que nous ayons observé de marquage, soit une colonisation inverse de la Garonne vers l'amont est en cours. Cette deuxième hypothèse serait intéressante et permettrait d'une part, de garantir un meilleur brassage génétique mais d'autre part, démontrerait que la loutre a bientôt colonisé l'ensemble du haut bassin de la Garonne.



Trace de pas sur la haute Ariège

3.3 – L'Hers

Comparativement aux deux rivières précédentes, une population relictuelle de loutre était bien connue sur l'Hers au début des années 90. La présence de cette population aurait dû permettre une colonisation rapide de l'ensemble du cours d'eau mais inversement aux deux autres sites, nos observations peu nombreuses malgré un effort de prospection identique ont révélé une colonisation lente, aléatoire et morcelée. De plus, nous n'avons pas observé de progression vers l'aval et seul l'amont en direction de Belesta a été colonisé par la loutre entre les années 2005 et 2010.



L'Hers en Aval de Mirepoix.

En 2011, malgré un effort important de prospection avec parfois une dizaine de passages dans l'année sur un même point, nous n'avons pas retrouvé d'indice de passage de loutre sur l'ensemble de sa zone de présence de 2005 à 2010. Seule la partie aval de Mirepoix a donné un résultat positif. Cependant, seulement une trace de pas et une épreinte ont été observées durant toute une campagne de terrain.

Il semble donc que la colonisation soit peu active voire même que le maintien de la population de loutre sur l'Hers soit aléatoire et peut être en déclin.



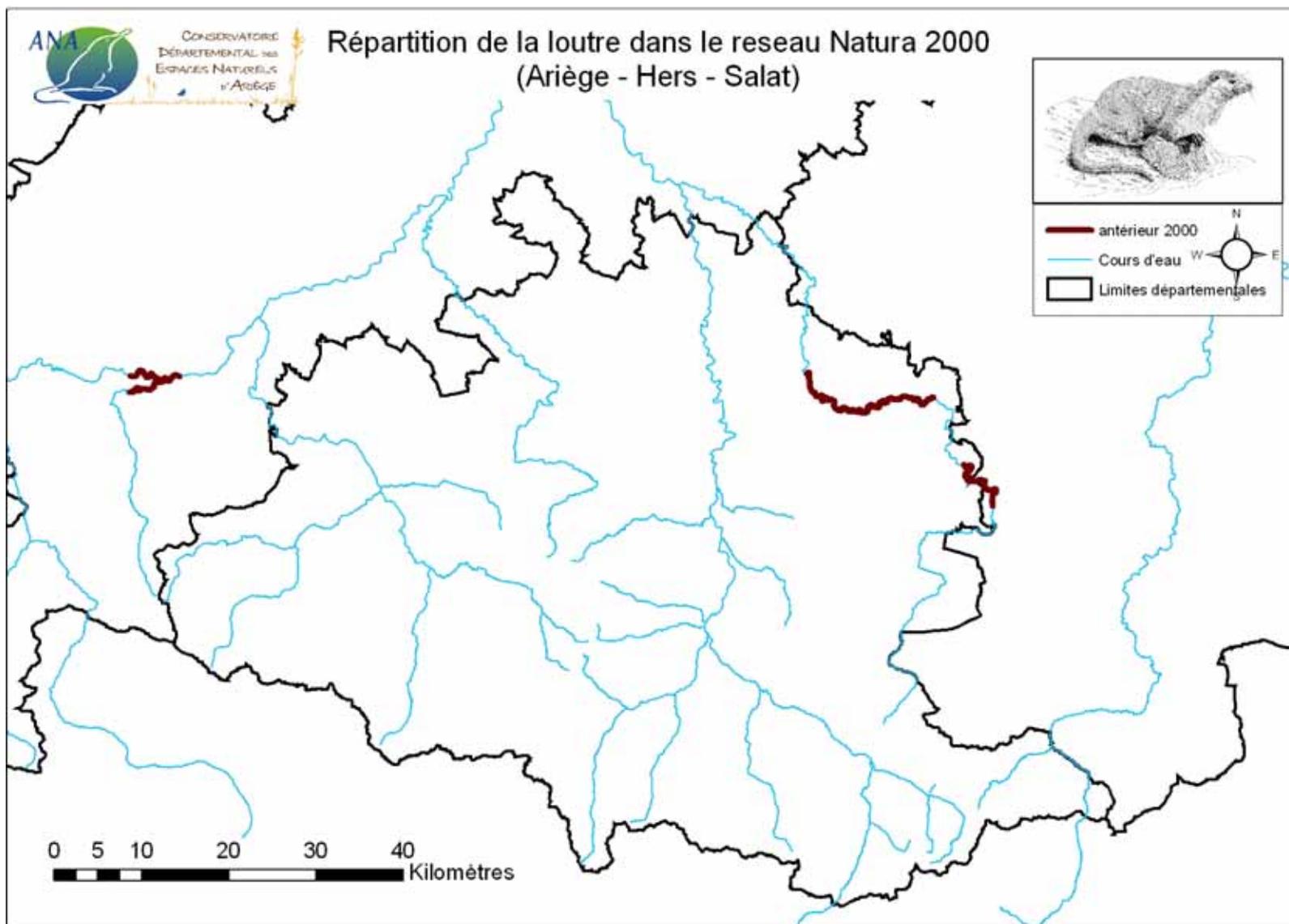
Pont caractéristique pour la recherche d'épreintes (Hers amont)



Recherche d'indices en haute Ariège.

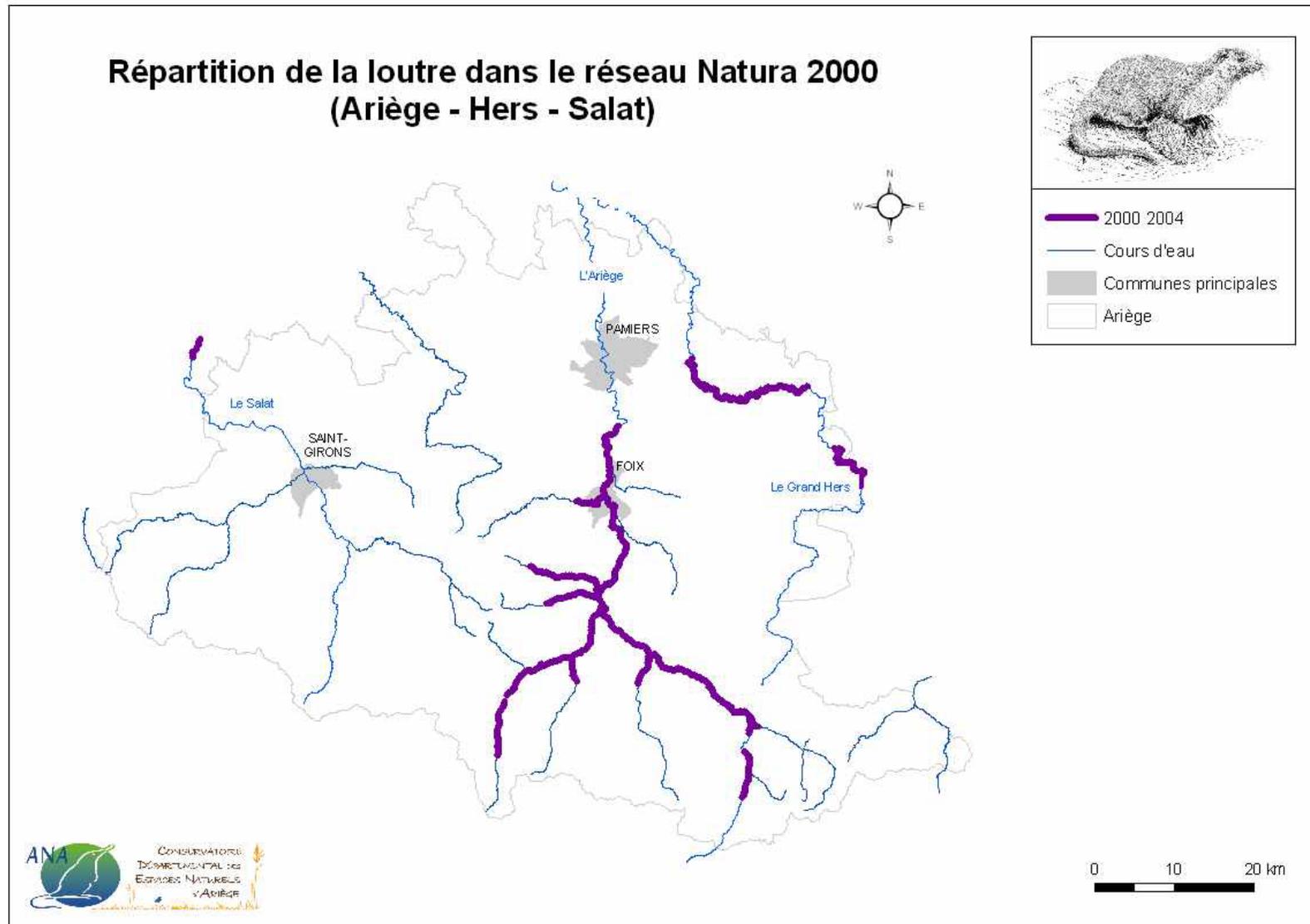


L'Ariège à Ax Les Thermes : rivière torrentielle moins productive pour la loutre.



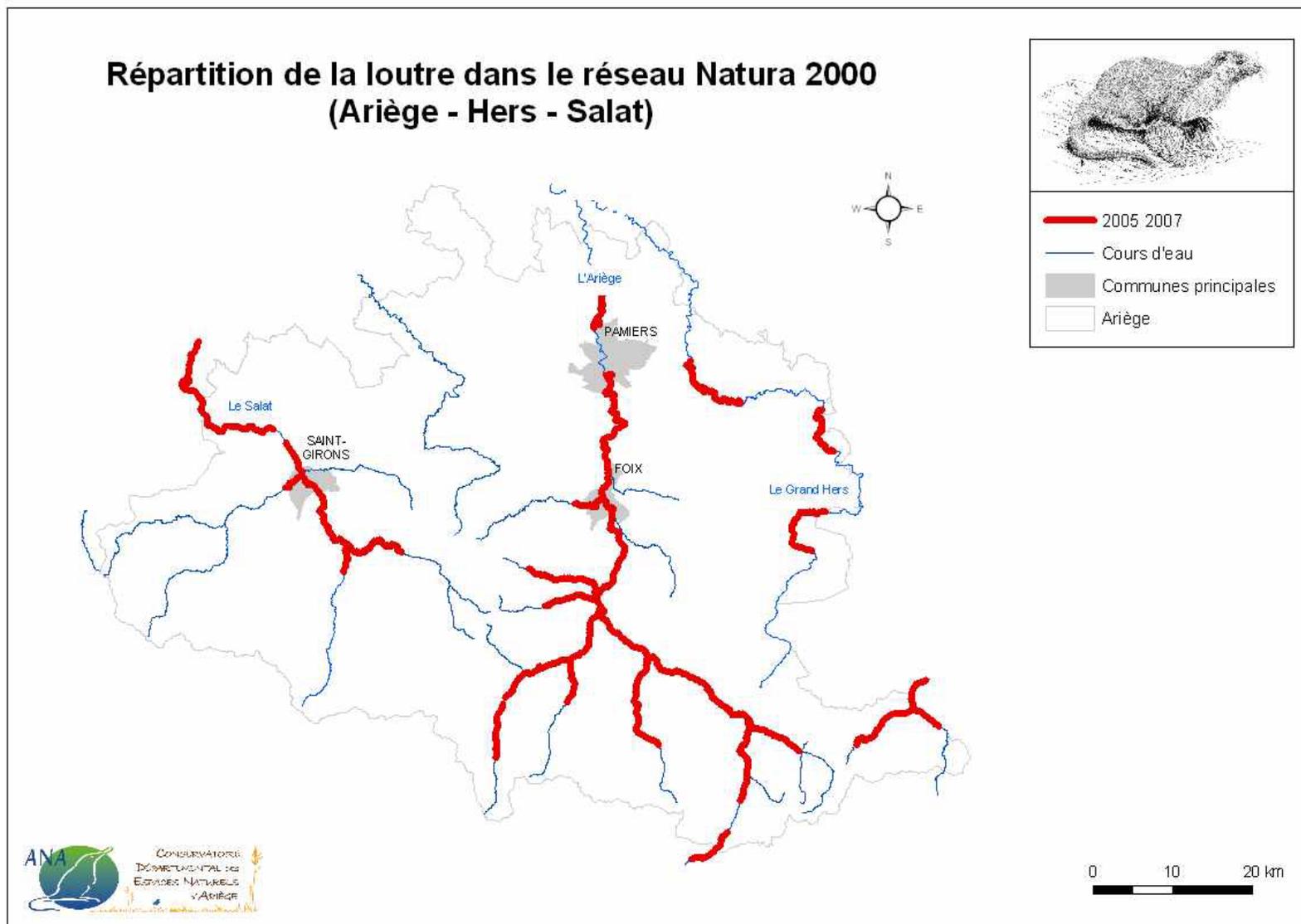
SITE NATURA 2000 FR7301822 : RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT
Réactualisation de la répartition de la loutre (Lutra lutra) - Février 2011
 ASSOCIATION DES NATURALISTES DE L'ARIEGE - CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS DE L'ARIEGE
 CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ARIEGE

Répartition de la loutre dans le réseau Natura 2000 (Ariège - Hers - Salat)



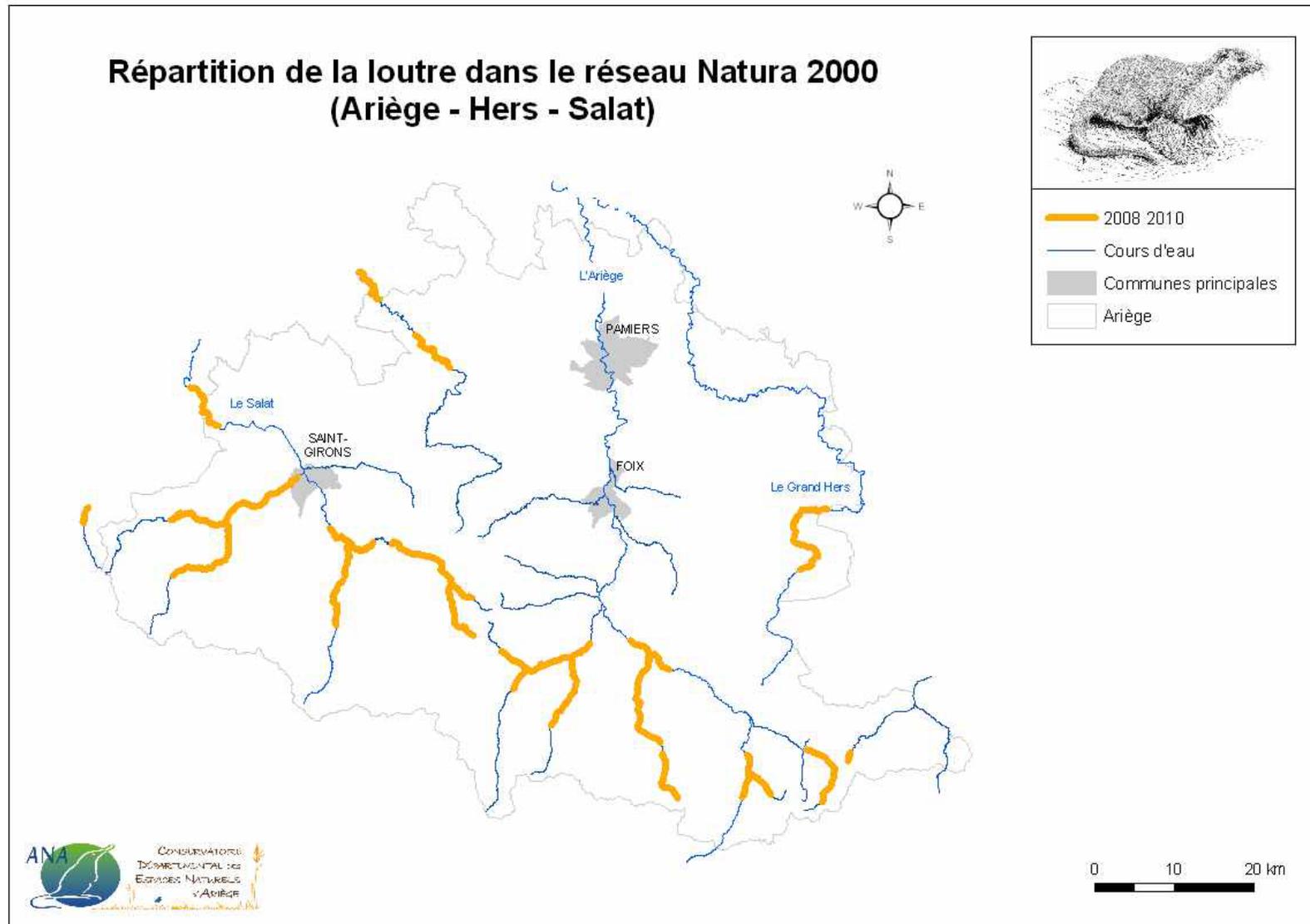
SITE NATURA 2000 FR7301822 : RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT
Réactualisation de la répartition de la loutre (Lutra lutra) - Février 2011
ASSOCIATION DES NATURALISTES DE L'ARIEGE - CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS DE L'ARIEGE
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ARIEGE

Répartition de la loutre dans le réseau Natura 2000 (Ariège - Hers - Salat)



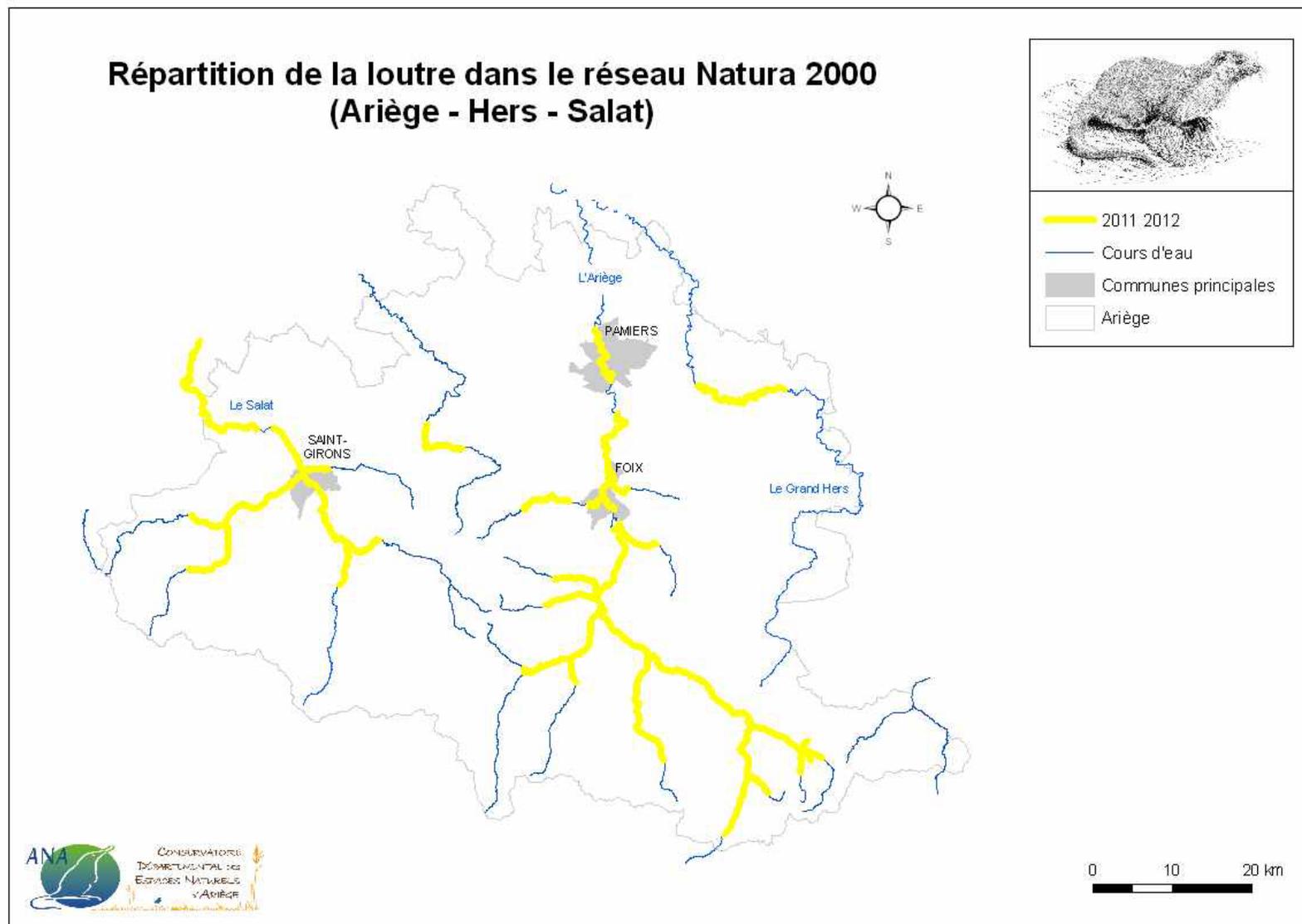
SITE NATURA 2000 FR7301822 : RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT
Réactualisation de la répartition de la loutre (*Lutra lutra*) - Février 2011
ASSOCIATION DES NATURALISTES DE L'ARIEGE - CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS DE L'ARIEGE
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ARIEGE

Répartition de la loutre dans le réseau Natura 2000 (Ariège - Hers - Salat)



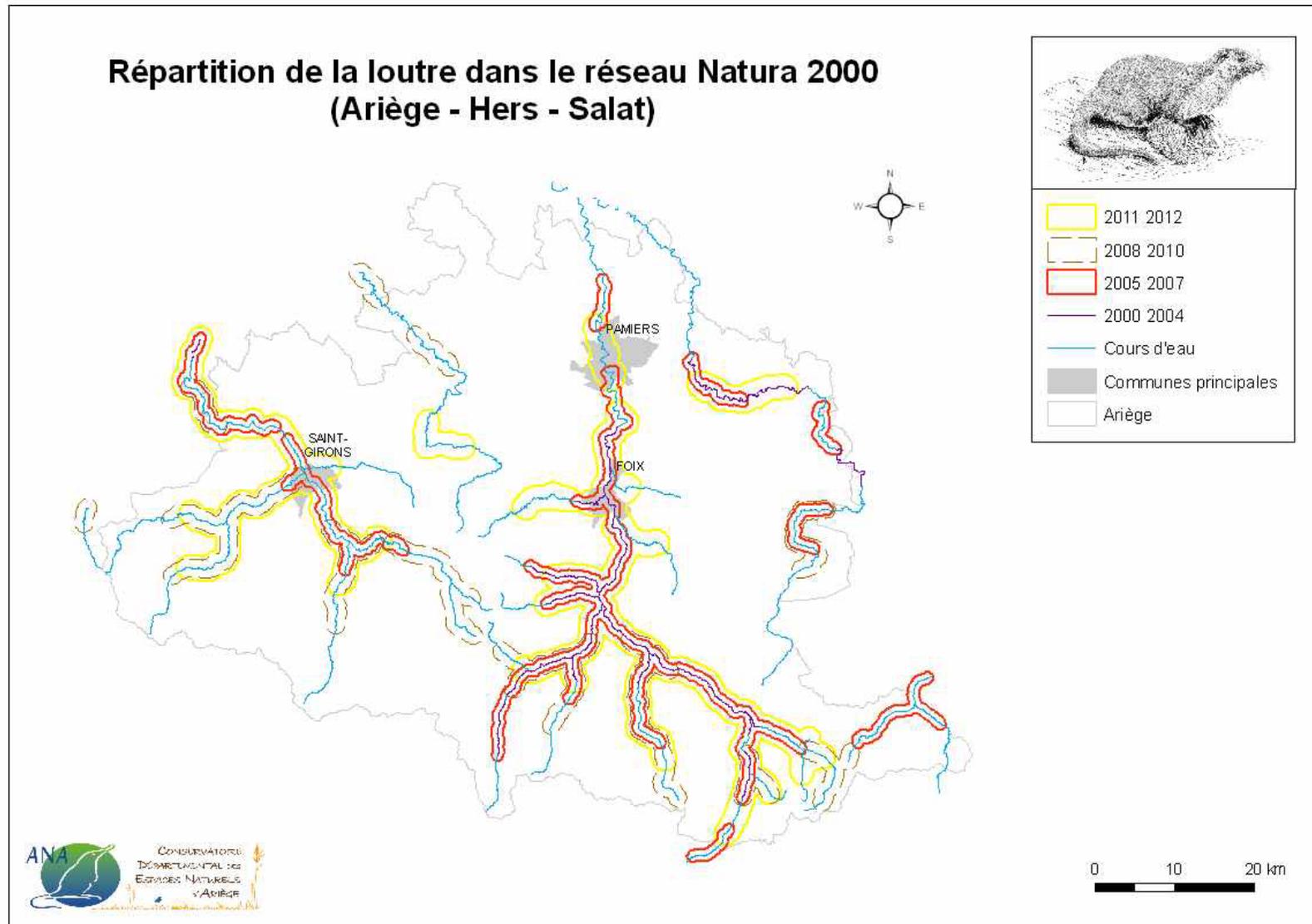
SITE NATURA 2000 FR7301822 : RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT
Réactualisation de la répartition de la loutre (*Lutra lutra*) - Février 2011
ASSOCIATION DES NATURALISTES DE L'ARIEGE - CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS DE L'ARIEGE
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ARIEGE

Répartition de la loutre dans le réseau Natura 2000 (Ariège - Hers - Salat)



SITE NATURA 2000 FR7301822 : RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT
Réactualisation de la répartition de la loutre (*Lutra lutra*) - Février 2011
ASSOCIATION DES NATURALISTES DE L'ARIEGE - CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS DE L'ARIEGE
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ARIEGE

Répartition de la loutre dans le réseau Natura 2000 (Ariège - Hers - Salat)



SITE NATURA 2000 FR7301822 : RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT
Réactualisation de la répartition de la loutre (*Lutra lutra*) - Février 2011
ASSOCIATION DES NATURALISTES DE L'ARIEGE - CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS DE L'ARIEGE
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ARIEGE

Conclusion

Cette réactualisation de la répartition de la loutre sur les 3 sites Natura 2000 (Ariège, Hers et Salat) nous a permis d'évaluer l'évolution de la colonisation de cette espèce sur ces 3 rivières. La quasi-totalité du bassin du Salat est aujourd'hui utilisée et la colonisation de l'aval vers l'amont est constante et régulière depuis le début des années 2000. Entre 2004 et 2011, la loutre a colonisé un linéaire d'au moins 149 km dans le bassin du Salat.

La loutre est également bien présente sur l'Ariège notamment en haute Ariège. La colonisation du réseau hydrographique amont semble régulière et constante jusqu'à Pamiers, mais paraît plus aléatoire et lente en aval. Cependant, des observations récentes d'indices sur l'Ariège à proximité de cette confluence avec la Garonne peut nous faire espérer que, soit la colonisation de l'amont vers l'aval se poursuit, soit que des individus de la Garonne commencent à alimenter la population de l'Ariège. Cette dernière hypothèse serait très favorable pour la dynamique de la population de l'Ariège. Entre 2000 et 2011, la loutre a colonisé plus de 377 km de rivière dans le bassin de l'Ariège.

L'Hers est quant à lui plus énigmatique car étant le seul cours d'eau ariégeois où la loutre persistait avant les années 2000, nous pouvions espérer que le retour de l'espèce et la plus forte colonisation auraient été observés sur ce site. De plus, la nature très sauvage de ce long cours d'eau était un facteur favorable supplémentaire. Pourquoi la loutre ne progresse-t-elle pas plus sur cette rivière ? Il serait important de suivre de plus près cette population de loutre et notamment en matière d'écotoxicologie.

Comme nous l'avons évoqué dans ce rapport, évaluer la densité de la population n'est pas judicieux au vu du manque de données de références sur les densités pyrénéennes. Cependant, les résultats des travaux menés en Catalogne (RUIZ-OLMO, 2001)*, dans un contexte relativement similaire à celui des Pyrénées centrales, et sur des populations qui semblent avoir fourni des individus ayant contribué à l'accroissement des populations de la loutre en Ariège, indiquent que sur des cours d'eau de montagne nous avons approximativement une loutre pour 1 à 5 km de rivières. Cette densité diminue fortement au-delà de 600/800 m d'altitude et passe à une loutre pour 5-20 km de rivières. Ainsi, au sein des limites du site Natura 2000 Salat, il est possible que nous ayons une douzaine d'individus, sur le site Ariège moins d'une trentaine (en considérant sa colonisation récente de l'aval) et sur le site Hers, une petite population de 4 ou 5 individus.

Ces chiffres donnés à titre indicatif ne sont pas à prendre comme certitude car grâce à la génétique, de nouvelles études en cours tendent à démontrer que nous sous-estimons souvent les effectifs.

**Ruiz Olmo, J. (2001). Pla de conservació de la llúdriga a Catalunya: biologia i conservació. Documents dels Quadern de medi ambient. Número 6. Setembre de 2001. Generalitat de Catalunya. Departament de Medi Ambient.*

**ASSOCIATION DES NATURALISTES DE L'ARIEGE - CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS DE L'ARIEGE
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Vidallac 09240 ALZEN - Tél. : 05 61 65 80 54 - Fax : 05 61 65 80 42
ana@ariegenature.fr - Site : www.ariegenature.fr
SIRET 393 302 104 00046 - APE 925 E - Editeur 2-91050

SITE NATURA 2000 FR7301822 : RIVIERES ARIEGE, HERS ET SALAT
Réactualisation de la répartition de la loutre (Lutra lutra) - Février 2011
ASSOCIATION DES NATURALISTES DE L'ARIEGE - CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS DE L'ARIEGE
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ARIEGE

